

## ABSTINANCE 2 OU 3 JOURS PAR SEMAINE ???

---

Par Profil supprimé Postée le 06/03/2017 08:31

mon mari, alcoolique depuis des années avec des périodes plus ou moins ;arrosées; ou il sent qu'il s'enfoncé mais refuse les soins, fait dans ces cas là, des cures de 2 ou 3 jours début de semaine uniquement que de l'eau et repos, mais le mercredi ça repart avec le rosé principalement dès 7h du mat et le vin rouge jusqu'au soir, n'est-ce pas dangereux pour sa santé ces arrêts subits et la reprise excessive les 4 autres jours de la semaine ??? merci de votre réponse

---

Mise en ligne le 06/03/2017

Bonjour,

La description des consommations de votre mari que vous nous présentez montre qu'il semble avoir un rapport très particulier à l'alcool. Les coupures assorties de « cures » d'eau et de repos présentent probablement deux intérêts pour votre mari : d'une part elles lui permettent de se rassurer en mettant un terme très provisoire à ces excès et en les « purgeant » à grands renforts de sieste et d'eau. D'autre part elles lui permettent dès le mercredi de retrouver avec un plaisir et des effets « renouvelés » ses consommations très importantes.

Il est difficile de vous dire si cela augmente ou non la dangerosité pour votre mari. En effet ces coupures peuvent lui permettre de ne pas forcément augmenter sans cesse ses consommations pour un même effet ( tolérance), mais d'un autre côté il se "choque"son organisme chaque mercredi. Cela ne change comme vous le savez pas grand-chose au fait que ses consommations sont très problématiques, et que les effets cumulatifs de sa consommation à long terme sont bien là.

Pour information, l'alcool est le seul produit qui est doté de la capacité à atteindre tous les organes puisqu'il passe par le sang. Par conséquent, quand on s'inscrit dans une consommation régulière on risque de développer plusieurs pathologies.

Il pourrait être utile à votre mari de mieux comprendre ce qui motive sa consommation, et peut-être pouvez-vous l'aider dans ce sens en dialoguant avec lui.

Si vous souhaitez avoir de l'aide pour aider votre mari prenez contact avec l'une des équipes des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dont vous trouverez les adresses en vous rendant à notre page des Adresses utiles de notre site (lien en bas de page). Il s'agit du soutien familial accordé exclusivement à l'entourage gratuitement et confidentiellement.

Pour une aide et une écoute ponctuelles, n'hésitez pas à nous contacter au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin ou par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 00h00.

Bien cordialement.

---

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service